

8

CARTHAGE

p. 789



NECROPOLE PUNIQUE

VOISINE DE SAINTE-MONIQUE

SECOND MOIS DES FOUILLES

(FÉVRIER 1899)

Par le R. P. DELATTRE, des Pères Blancs

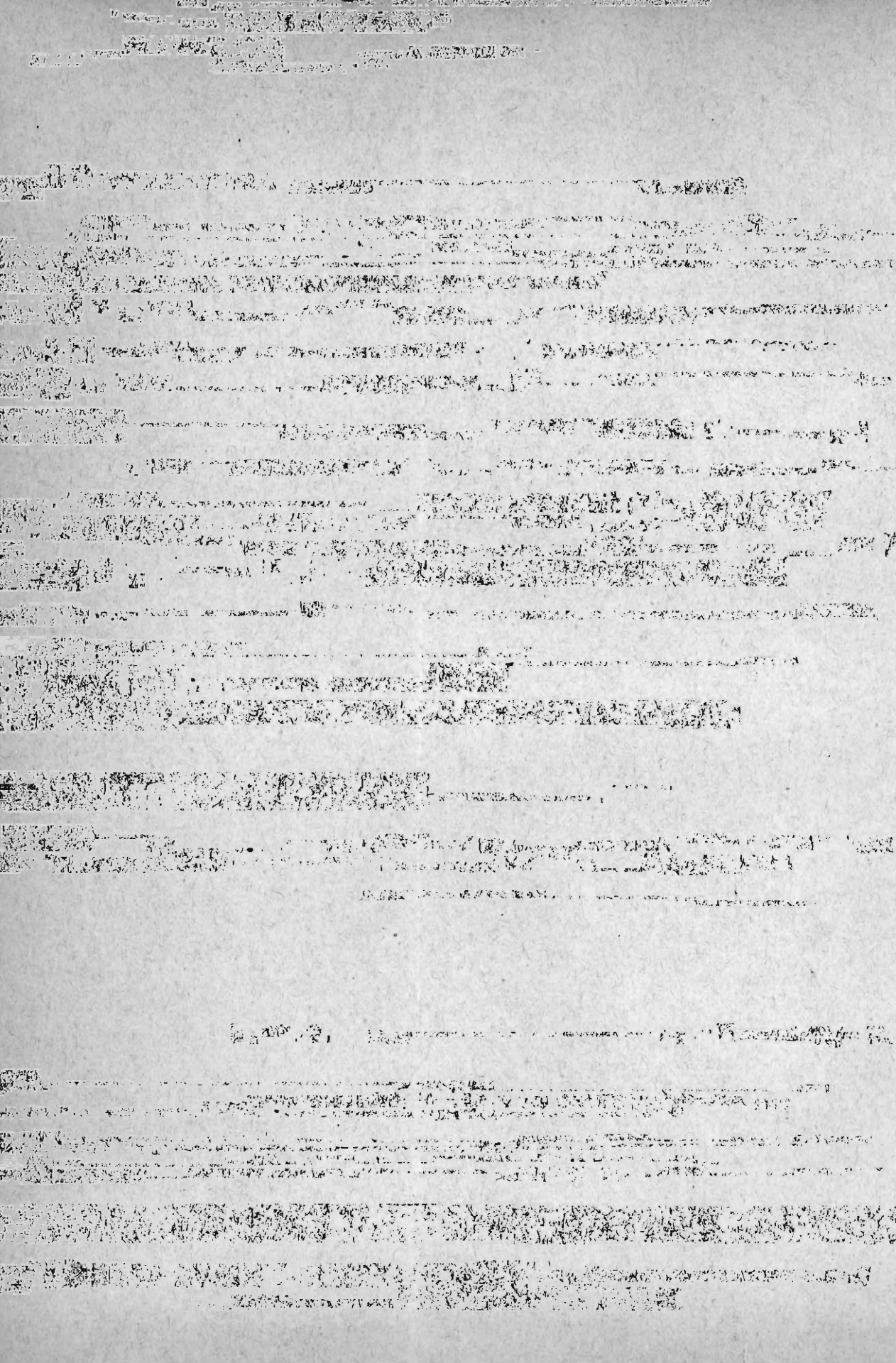
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, RUE BAYARD, 5



Hommage respectueux

H. Delattre

ju. min. daf.

CARTHAGE

NECROPOLE PUNIQUE

VOISINE DE SAINTE-MONIQUE

SECOND MOIS DES FOUILLES

Par le R. P. DELATTRE, des Pères Blancs.

(Extrait du Cosmos.)

La présente notice fait suite à celle qui donnait le compte rendu du premier mois des fouilles (janvier 1899) dans l'intéressante nécropole située à Carthage, sur la falaise au delà de Bordj-Djedid, près de la colline de Sainte-Monique (fig. 1 et 2.).

C'est la continuation du journal illustré de l'exploration de la nécropole, y compris une note assez étendue sur plusieurs découvertes se rapportant au culte de Cérès et sur l'emplacement de son temple à Carthage. Dans cette note, nous avons anticipé sur les résultats postérieurs, afin de pouvoir grouper plusieurs découvertes intéressantes et en déduire certaines conclusions.

Cette notice ne renferme donc, à proprement parler, comme journal de fouilles du mois de février, que la partie absolument carthaginoise de nos découvertes. Je n'ai pas besoin de rappeler que la nécropole que nous explorons, peut être datée du v^e au ii^e siècle avant notre ère, et qu'elle est caractérisée par la présence de monnaies dans les tombes et de terres cuites franchement grecques et étrusques, tandis que la nécropole de Douïmès, datant du viii^e au v^e siècle, que nous avons explorée de 1893 à 1896, était caractérisée par l'absence complète de monnaies et par la présence de terres cuites, figurines et autres pièces, dans lesquelles se reconnaît surtout l'influence de l'art égyptien ou encore celle de l'art grec archaïque.

Les beaux dessins reproduits dans notre notice

sont dus à la plume habile et toujours si complaisante de M. le marquis d'Anselme de Puisaye.

1^{er} février. — En pénétrant à droite, à travers la paroi de la chambre très haute signalée le 27 janvier, on trouve, à 0^m,30, une simple tombe creusée dans le rocher, longue de 2 mètres, large de 0^m,75 et profonde de 0^m,90. On en retire avec une patère trois urnes à double oreillon et à base conique, puis un petit sarcophage renfermant des ossements calcinés.

L'entrée de ce petit caveau large de 0^m,60, était en partie fermée par une portion d'une grande tuile à rebords, de terre rouge, large de 0^m,56. Ce genre de tuile carthaginoise est jusqu'à présent excessivement rare. Je n'en ai pas rencontré ailleurs.

Au fond d'un puits tout rempli d'un sable fin et blanc, on trouve une autre sépulture.

A l'entrée fermée par plusieurs dalles ayant à peine 0^m,10 d'épaisseur, on avait déposé deux urnes à queue. Les parois de la chambre, sauf le plafond, avaient été enduites d'une couche d'argile sableuse, épaisse de trois à quatre doigts, qui s'est en partie détachée. On aperçoit cependant à droite un squelette étendu. Près de l'épaule gauche, on recueille plusieurs monnaies, et près de la tête une petite fiole de terre commune.

A droite, au fond de la cellule, une amphore remplie de sable et toute fendillée occupe l'angle. Près d'elle, une urne à queue. On trouve encore

des monnaies réunies en pelote pesant 37 grammes (1); des fragments de lamelle de bronze très mince, une lampe punique de terre grise du type

le R. P. Lebon, de Bordeaux, provincial de la Société des Frères de Marie, qui a voulu y descendre et voir la chambre funéraire. Celle-ci était remplie de terre en grande partie. A l'entrée, on trouva d'abord des monnaies oxydées, puis deux urnes et deux patères.

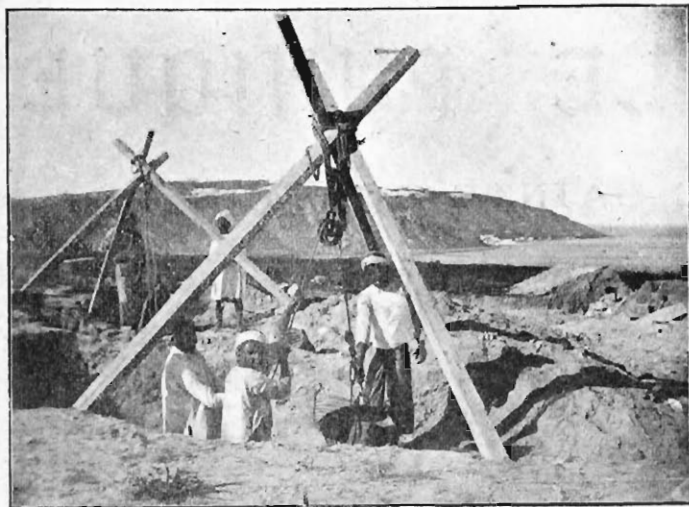


Fig. 1. — Fouilles de la nécropole.

secondaire, une patère de même couleur, une petite lampe grecque de terre rouge brillante et une tasse à double anse. Mais le squelette reposait sur une épaisse couche de sable qui a envahi la moitié de la chambre. Il doit y avoir au fond d'autres squelettes et d'autres objets.

ques grains de collier parmi lesquels un *uræus*, deux vertèbres de poisson, des morceaux à peu près informes de bronze et de fer, enfin trois ou

En effet, le lendemain, on trouva encore dans cette chambre deux autres lampes puniques, une seconde lampe grecque, trois patères (2), et un beau vase de terre noire à double anse horizontale, de forme particulière (fig. 3).

2 février. — Puits profond de 9^m, 10; à 5^m, 20 de l'orifice, saillie formant feuillure, au-dessous d'un caveau creusé dans le rocher à mi-hauteur. Dans sa partie inférieure, ce puits mesure 1^m, 85 sur 0^m, 68. L'entrée de la cellule, à sommet un peu cintré, était fermée par une dalle haute de 0^m, 95, jarge de 0^m, 65 et épaisse de 0^m, 20.

Ce puits, ainsi qu'il a été déjà dit au compte rendu des fouilles du 16 janvier, a été visité par



Fig. 2. — Le tamisage.

(1) Ces monnaies, de 0^m, 019 de diamètre, sont toutes au type de Perséphone, avec la tête de cheval au revers. Une seule fait exception. Elle est plus petite (0,014). La face porte une tête d'homme tournée à gauche au-dessous de deux épis et peut-être au-dessus d'un croissant. Le revers porte un cheval courant à droite.

(2) Une des patères en terre rouge (0^m, 14 de diamètre), plus grande que les autres, ornée de cercles de couleurs,

quatre monnaies. Dans l'intérieur d'un autre caveau, on trouve trois cols de grandes amphores qui paraissent de fabrication romaine, peut-être sicilienne. Ils conservent des traces de peinture rouge et on y reconnaît des caractères tracés avec cette même couleur. Un de ces cols qui a conservé

paraît plus ancienne, ainsi qu'une lampe à replis isolés, et également décorée de touches brunes et qui a été trouvée brisée.

ses anses intactes porte deux lettres : A O, et un graffite, N et \square liés, qui semble devoir se composer en N A \square . Ce graffite n'a que 8 à 9 millimètres de hauteur. Un autre graffite tracé du côté opposé rappelle l'emblème de la Sicile, trois jambes partant d'un même point.

La lettre Θ , haute de 0^m,03, est peinte à l'encre rouge sur un autre de ces cols d'amphores.

2 février. — A l'un des angles de l'orifice d'un puits, le rocher a été entaillé juste pour contenir un petit sarcophage. Celui-ci ne renferme que des os calcinés. Plus bas, dans le même puits,

on trouve des dalles fermant une auge de la largeur même du puits. Au-dessus de ces dalles on avait déposé deux urnes à queue, une lampe punique avec patère et une lampe grecque (fig. 4). Avec ces poteries, on recueille des débris de miroirs et trois monnaies de module assez grand. Une de 0^m,022 de diamètre offre d'un côté le palmier et de l'autre le cheval debout au repos tourné à droite. Les deux autres (0^m,027) portent sur la face la tête de Perséphone et au revers la



Fig. 3. — Vase de couleur noire très brillante.

tête du cheval. Dans l'auge, on ne trouve que les ossements. Une dalle de tuf coquillier formait un

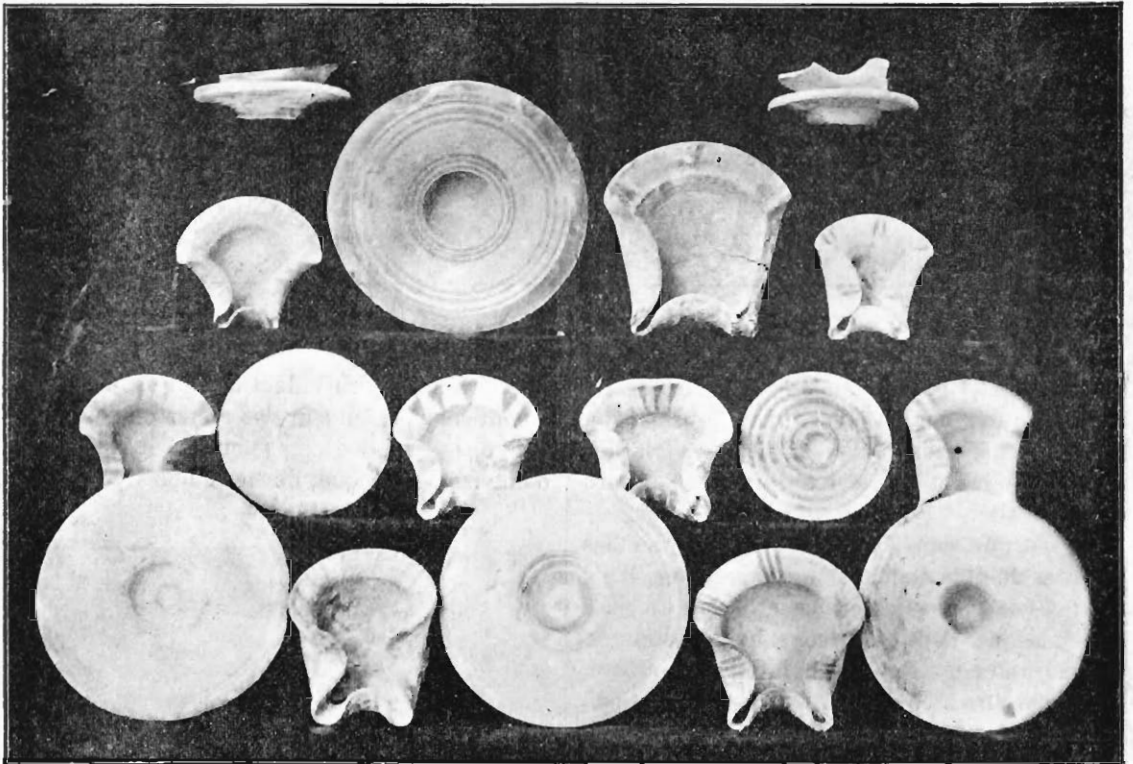


Fig. 4. — Lampes puniques.

des petits côtés. A l'extrémité opposée, un trou conduit dans une autre tombe, parallèle, mais creusée à un niveau inférieur.

Dans cette seconde auge, on trouve une urne

à queue, deux lampes puniques, une patère, une coupe de terre noire à double anse, une tige en fer longue de 0^m,11, des amulettes égyptiennes. Certaines figurines ont jusqu'à 0^m,05 de hauteur.

On en retire aussi une vertèbre de poisson, des monnaies de petit module et des clous de bronze, dont un à tête dorée.

Au fond du caveau, on a placé à la suite l'un de l'autre deux petits sarcophages, renfermant des ossements calcinés. Dans l'un, on trouve un miroir déformé par l'action du feu et des éléments de collier soudés ensemble par la même action en une masse qui a l'aspect de scorie vitreuse. Évidemment, tous ces objets ont passé par le feu avec le corps. On retire cependant intacts

quelques amulettes égyptiennes parmi lesquelles une figurine haute de 0^m,05, un *uræus* et deux tablettes offrant d'un côté l'œil d'Osiris, et de l'autre Isis sous la figure d'une vache allaitant Horus. Une de ces dernières représente Horus sous la forme d'un enfant dans une posture singulière, le corps renversé et se soulevant à l'aide des pieds et des mains afin d'atteindre la mamelle de la vache.

Dans le second sarcophage, on trouve un sceau en bronze et treize monnaies de petit module.



Fig. 5. — Poteries grecques ou étrusques trouvées dans les tombeaux.

Sur le sceau est représenté en creux un personnage assis qui semble jouer de la double flûte, instrument que nous trouverons plusieurs fois plus tard aux mains et aux lèvres de belles figurines de terre cuite.

On sait que, dans l'antiquité, les joueurs et les joueuses de flûte étaient de toutes les fêtes. Il n'y avait pas de fête sans sacrifice, et pas de sacrifice sans musique. Dans ces circonstances, les instruments les plus en usage étaient la flûte et la cithare. C'est peut-être à ce dernier instrument qu'il faut attribuer une grande quantité de lamelles d'os et d'ivoire sorties de nos tombeaux puniques. Elles ressemblent à des chevalets de violon et proviennent certainement d'instruments à corde.

3 février. — En commençant de vider un puits, on rencontre, à 0^m,35 du bord, un petit sarcophage de forme presque cubique avec couvercle à six acrotères.

Le même jour, en vidant un puits, on trouve, à 2 mètres de profondeur, les restes d'un squelette accompagnés d'une lampe punique et de sa patère, d'une lampe grecque, de deux fioles communes,

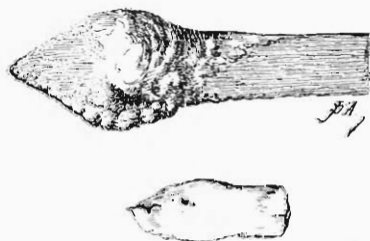


Fig. 6. — Pointe de flèches et de javelot, en bronze.

d'une pointe de javelot en bronze (long. 0^m,07) (fig. 6) et d'un disque de même métal de la dimension d'un miroir (diam. 0^m,11). Mais ce disque, sur une de ses faces, est orné de cercles et muni

d'un rebord. Ce côté paraît être le revers du miroir. Plus tard, nous avons reconnu que ces sortes de disques à rebord ont servi de plateau à des *ancholes* ou aiguères en bronze.

4 février. — Les fouilles n'apportent aujourd'hui aucun élément nouveau de mobilier funéraire. Mais, en déblayant la surface du rocher, on trouve

une fort intéressante inscription punique (fig. 7). Elle est gravée en caractères très fins sur une plaque de pierre blanchâtre (*saouin* tendre), à tranche et à revers bruts. La pierre est brisée à gauche. Elle mesure 0^m,20 dans sa plus grande longueur. La hauteur est de 0^m,18, et l'épaisseur très irrégulière est de 0^m,06 à droite au *mazi-*



Fig. 7. — Inscription punique, la plus longue trouvée à Carthage. — Dédicace de deux sanctuaires, l'un à Astaroth et l'autre à Tanit.

mum et de 0^m,03 à gauche au *minimum*. L'inscription, composée de neuf lignes, a été gravée dans un cartouche formé par un rebord qui encadrerait la face de la pierre.

Nous y reconnûmes tout d'abord un *ex-voto* à Astaroth et à Tanit. Cette inscription, la plus longue et la plus importante qui ait été jusqu'ici trouvée à Carthage, est malheureusement incom-

plète. MM. de Vogüé (1), Philippe Berger et Clermont-Ganneau l'ont étudiée.

« L'inscription, dit M. de Vogüé, gravée avec le plus grand soin, appartient à la belle époque de l'indépendance de Carthage. Elle offre la plus grande analogie avec les tarifs sacrés et les frag-

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1898, p. 100.

date est celle du commencement des travaux, la seconde celle de leur achèvement..... Il est clair que de tels travaux de bâtisse ont dû durer plus d'un an, probablement plusieurs années. D'où l'explication des deux dates, initiale et finale, et, l'exercice des suffètes n'embrassant normalement qu'une année, l'apparition dans la seconde date d'un nouveau couple de suffètes. »

« Nous sommes donc désormais, ajoute-t-il, en possession de ce qu'on pourrait appeler le *premier jalon de la chronologie punique*, puisque nous pouvons enfin, ce qu'on n'avait pu faire

mont-Ganneau a émis l'opinion que ce personnage pourrait bien avoir été le chef du fameux *Conseil des Cent* qui administrait les affaires de Carthage. Le même titre se lit plusieurs fois dans notre texte. La continuation des fouilles nous a fait trouver un tombeau avec l'image d'un *Rab* et une inscription mentionnant son titre. Nous en donnerons dans la suite de ce travail une description détaillée et d'excellentes reproductions.

Les autres personnages nommés sur notre



Fig. 8. — Chapiteau et corniche d'époque romaine.

jusqu'ici, établir, à une distance encore inconnue il est vrai, deux années suffétiques dans un ordre relatif, l'une par rapport à l'autre. De là à la reconstruction des fastes suffétiques de Carthage, il y a loin, certes; mais la première pierre est posée, une pierre d'attente qui, espérons-le, ne nous fera pas attendre trop longtemps les suivantes..... »

Le reste de l'inscription nomme les fonctionnaires civils et religieux en charge pendant la construction des deux sanctuaires. C'est d'abord le *Rab* Abd-el-Mekart, fils de Magon. M. Cler-



Fig. 9. — Statue de Cérés.

mont-Ganneau a émis l'opinion que ce personnage pourrait bien avoir été le chef du fameux *Conseil des Cent* qui administrait les affaires de Carthage. Le même titre se lit plusieurs fois dans notre texte. La continuation des fouilles nous a fait trouver un tombeau avec l'image d'un *Rab* et une inscription mentionnant son titre. Nous en donnerons dans la suite de ce travail une description détaillée et d'excellentes reproductions.

Cet exposé aura donné au lecteur le sens principal de la plus longue inscription punique trouvée à Carthage. Il lui aura aussi montré combien il reste encore d'obscurité pour cette langue sur la valeur de certains mots.

L'important texte que nous avons découvert fera plus d'une fois encore à l'avenir la matière de recherches et d'études spéciales. Un savant allemand, le professeur Lidzbarski, auteur d'un manuel d'épigraphie sémitique (1) m'écrivait dernièrement qu'il avait l'intention de publier une nouvelle interprétation de notre texte punique, et qu'il espérait pouvoir éclaircir plus d'un passage obscur.

Nous avons vu plus haut le rapprochement qui a été fait entre l'Astaroth et la Tanit de notre inscription et les déesses grecques Déméter et Perséphone, qui furent appelées chez les Romains Cérès et Proserpine.

Dès la nouvelle de notre découverte, M. Philippe Berger fut d'avis que la pierre devait avoir été trouvée dans le voisinage du temple de Cérès.

Mais que savait-on sur l'emplacement de ce temple ?

Dureau de la Malle dit en avoir cherché en vain la position sur le plan de Carthage; Munter n'avait pas été plus heureux. Des archéologues audacieux se sont permis, il est vrai, d'assigner au temple de Cérès un emplacement; mais, de fait, ainsi que je l'écrivais en 1896 (2), on manquait absolument de données suffisantes pour en déterminer la situation même approximativement.

Aujourd'hui, nous sommes mieux documentés. Si l'on admet avec M. Philippe Berger que l'inscription mentionnant les deux déesses phéniciennes Astaroth et Tanit et la dédicace de leurs sanctuaires doit avoir été trouvée dans le voisinage du double temple où elles étaient honorées, et que les Romains durent honorer au même endroit Cérès et Proserpine, il y avait chance d'y retrouver quelque chose de leur culte à l'époque romaine.

C'est, en effet, ce qui eut lieu dans la suite des fouilles. Après avoir mis à découvert les restes d'un édifice dont il subsiste un mur de belle époque romaine en *opus reticulatum* et avoir rencontré des tronçons de colonnes cannelées en marbre numidique et d'autres pièces d'architecture également en marbre et de beau style (fig. 8), telles que bases et chapiteaux, corniches, pilastres et chapiteaux de pilastres, colonnettes, soffites et de nombreux fragments d'inscriptions, autant d'indices d'un sanctuaire, nous avons exhumé une statue de marbre blanc (fig. 9), qui d'abord fut prise pour une Pomone, mais qui, en réalité, représente Cérès, car elle porte non seulement des fruits (raisins, figues et bananes), mais, ce qui

est caractéristique, une gerbe d'épis, attribut habituel de la déesse qui était surnommée « la Moissonneuse ». Elle est d'ailleurs, ce qui ne peut laisser place au doute, couronnée d'épis. C'est donc bien une Cérès.

Cette statue, dont la chevelure était peinte en rouge, est à peu près intacte. Elle mesure 1^m,42 de hauteur.

Avec cette statue, nous avons trouvé une statuette de jeune femme en tunique talaire (hauteur, 0^m,73), malheureusement sans tête (fig. 10). Presque en même temps nous exhumions un Té



Fig. 10. — Statue de femme.

lesphore, puis une portion de bras et une tête d'Esculape qui vinrent compléter presque entièrement une statue du dieu de la médecine trouvée depuis plusieurs années et conservée dans le jardin-musée de Saint-Louis. Il ne lui manque plus aujourd'hui que l'avant-bras droit pour qu'elle soit complète (fig. 11).

Les circonstances dans lesquelles cette statue retrouva sa tête et fut presque complètement reconstituée méritent d'être rapportées.

Conduisant un jour M. Gsell (1) à nos fouilles (1) Savant archéologue, professeur à l'École supérieure des Lettres à Alger.

(1) *Handbuch der Nordsemitischen epigraphik*, par MARK LIDZBARSKI, Weimar, 1898.

(2) *La Tunisie, Histoire et description*, t. 1^{er}, p. 366.

en compagnie d'une famille de Turin qui visitait Carthage, j'arrivai à la nécropole au moment où l'on venait d'exhumer une tête de marbre blanc de grandeur moyenne. C'était une tête fortement barbue qu'il était facile de reconnaître pour une tête d'Esculape. En la regardant, je dis à M. Gsell et aux autres personnes présentes que cette tête me semblait appartenir à

En même temps, M. Gsell me rappela que je lui avais parlé d'un Téséphore, le dieu de la convalescence, provenant aussi de nos fouilles, et il ajoutait que Téséphore accompagne parfois les représentations d'Esculape. J'envoyai chercher le Téséphore, et nous constatâmes avec une nouvelle et agréable surprise qu'il s'adaptait exactement à la statue du dieu de la médecine.

Et c'est ainsi qu'en quelques minutes nous avions



Fig. 11. — Esculape et Téséphore.



Fig. 12. — Tête de Cérès et fragment de dragon.

une statue que nous avons depuis plusieurs années à Saint-Louis. « Quelle bonne fortune pour nous, disaient les visiteurs, d'assister à une intéressante découverte! Pussions-nous voir la tête réunie à la statue! » J'envoyai donc la tête à Saint-Louis, et nous la suivîmes de près. Entrant dans le jardin-musée, je montrai à mes compagnons le torse mutilé auquel je la destinais.

Mais on fut d'avis qu'elle était trop grosse pour la statue.

Cependant, je la pris et j'essayai de l'adapter. A la grande surprise des témoins, la tête s'emboîtait si bien sur les épaules de notre Esculape que la cassure disparaissait presque entièrement.

Ma prévision s'était réalisée.

complété presque entièrement et d'une façon si inopinée cette statue dont nous ne possédions que le torse. Il lui manquait encore le bras droit. Quelques semaines plus tard, nous en trouvons un morceau, de telle sorte qu'il ne nous manque plus aujourd'hui, comme je le disais plus haut, que l'avant-bras droit, pour que la statue soit absolument complète.

A ces pièces intéressantes qui révèlent assurément un monument d'une certaine importance, je puis ajouter, concernant le culte de Cérès surtout, plusieurs pièces plus significatives encore.

C'est d'abord une tête de la déesse elle-même voilée et couronnée d'épis. (Haut. 0^m,85.) (fig. 12).

Un second marbre sculpté est un tronçon de

serpent, grand anneau de l'animal rampant, sur lequel chevauchait un petit génie dont il ne reste que le ventre et une portion des jambes. Un autre tronçon provient du voisinage de la tête du reptile et porte des ailes.

Ces deux fragments ne me laissent aucun doute. Ils appartiennent à des dragons ou serpents ailés conduits par de petits génies. Ils traînaient le char de Cérès, car c'est ainsi, d'après la fable, que la déesse est représentée allant à la recherche de sa fille Proserpine, que Pluton lui avait enlevée pour l'emmener aux enfers.

Enfin, nous avons encore trouvé une inscription se rapportant à un monument, sans doute



Fig. 13. — Inscriptions romaines.

une statue, élevé aux frais de tous les prêtres ou prêtresses chargés du culte de Cérès (fig. 13). Elle se termine ainsi :

..., Nepot. I. MEMMI
Tusci LII. PRONEPOTI, MEMMI
SENECIONIS. CONSVLARIS
SACERDOTES. CEREAL. VNIVERSI
SVA. PECVN. FECER.

Les deux dernières lignes doivent se compléter ainsi : *Sacerdotes Cereales universi sua pecunia fecerunt.*

Dans cette inscription malheureusement mutilée, M. Héron de Villefosse a reconnu qu'il était fait mention de quatre membres de la famille

Memmia, et entre autres de *Memmius-Senecio*, qui, à la fin du premier siècle de notre ère ou dès le début du second, fut, en Gaule, gouverneur de la province impériale d'Aquitaine.

Le culte de Cérès était de tradition dans la famille *Memmia*, car, parmi les monnaies consulaires de cette *gens*, on en voit une portant la tête de Cérès et une autre sur laquelle la déesse est représentée assise, tenant en main des épis



Fig. 14. — Autel païen surmonté d'une console carthaginoise.

et une quenouille, un serpent à ses pieds, avec cette légende :

MEMMIVS AED (*ilis*) CEREALIA PRIMVS
(pour *primus*) FECIT.

J'ai dit plus haut, en traduisant le mot *sacerdotes*, que le monument auquel était destinée la dédicace découverte dans nos fouilles avait été élevé par les prêtres ou les prêtresses de Cérès. On sait, en effet, que le sacerdoce de Cérès était souvent confié à des matrones romaines, choisies

dans les classes supérieures de la société. M. Héron de Villefosse pense que les *Cereales* constituaient une sorte de collège qui devait son origine à l'exercice d'un sacerdoce annuel. On a, en effet, trouvé en Afrique plusieurs inscriptions mentionnant de ces prêtres de Cérès dont les fonctions ne duraient qu'un an.

Dans une épitaphe provenant de Carthage et offerte au British Museum par l'anglais Davis, le mot *Cereales* est donné comme *cognomen* ou peut-être comme titre à une femme de Carthage.

Les *ludi cereales* consistaient surtout en processions. On y jetait à la foule du peuple des noix et des pois chiches. Détail singulier : on y portait solennellement un œuf comme figure de la terre que la déesse Cérès avait dû parcourir à la recherche de sa fille Proserpine, preuve que les anciens connaissaient la forme réelle de notre planète.

Aux documents énumérés dans cette note, je puis encore ajouter deux pièces intéressantes.

La première est un autel de marbre numidique de teinte rose (fig. 14). Sa forme est celle d'un cippe cylindrique haut de 0^m,80 et mesurant 0^m,30 de diamètre à la partie supérieure. Cette partie supérieure, simplement épannelée, porte au centre une cavité circulaire de 0^m,12 de diamètre. Trois trous de scellement, dont deux encore remplis de plomb, servaient à fixer un appendice ou un revêtement de métal.

Cet autel a été trouvé à 25 mètres de profondeur dans un puits carré, construit à l'aide de belles dalles de tuf. Les derniers Carthaginois ou les premiers Romains de la nouvelle colonie qui l'ont bâti ont profité d'un puits funéraire qu'ils ont élargi et creusé plus profondément pour atteindre la nappe d'eau et qu'ils ont ensuite tapissé de dalles carrées portant chacune à leur

base une entaille ayant servi de canal pour retirer la corde ou la chaîne au moyen de laquelle chaque pierre avait été descendue et mise en place.

La seconde pièce intéressante qu'il nous reste à décrire et qui est placée sur l'autel dans la photographie de la page précédente (fig. 14.) est un curieux morceau d'architecture. De pierre grise (saouâne), cette console est ornée de la volute, caractéristique des monuments puniques de Carthage, et porte comme emblème une grappe de raisin et un épi de froment, double motif qui convient parfaitement au culte de Cérès.

L'ensemble de ces monuments, statue de Cérès, tête de statue monumentale de Cérès,

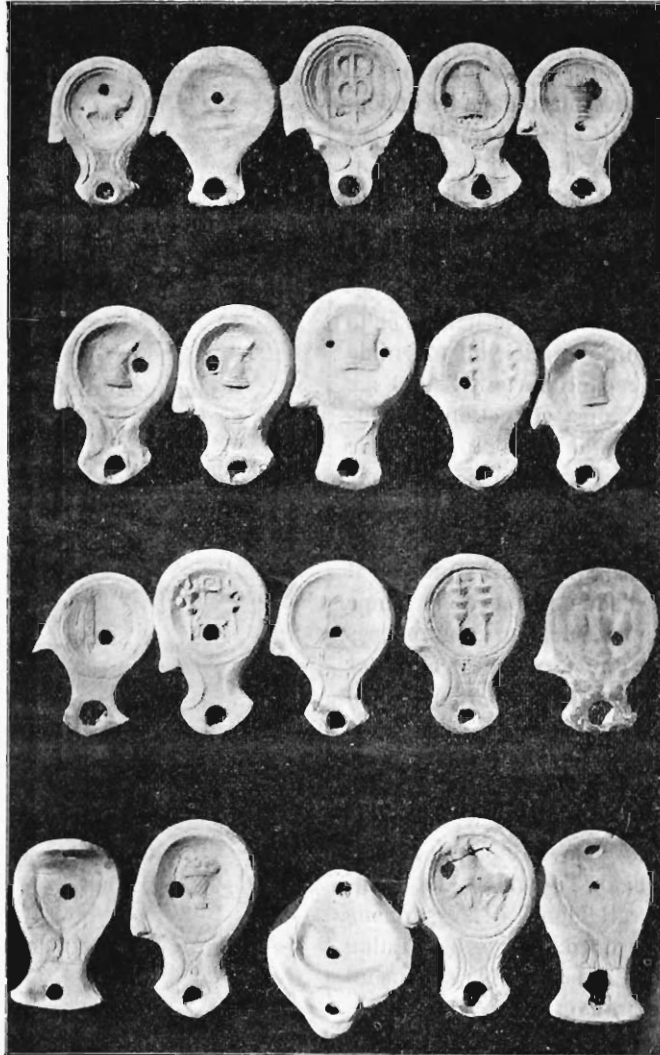


Fig. 15. — Lampes de basse époque punique avec emblèmes du culte carthaginois.

tronçon ailé de serpent ou de dragon, autre tronçon portant un génie à califourchon, console ornée de raisin et de froment, colonnettes et pièces d'architecture, enfin inscription mentionnant les membres d'un collège qui devait son origine à l'exercice annuel du sacerdoce de Cérès ; tout cet ensemble, provenant d'un même point de l'antique Carthage, m'a paru convenir à l'emplacement d'un

temple ou du moins d'un *fanum* de Cérès, et confirmer l'opinion de M. Philippe Berger, qui, dès la découverte de la dédicace punique des deux sanctuaires à Astaroth et à Tanit du Liban, eut la pensée que la pierre devait avoir été trouvée dans le voisinage de leur temple devenu, à l'époque romaine, celui de la déesse Cérès et de Proserpine.

Ce n'est pas à dire que le double sanctuaire punique s'élevait au-dessus même de la nécropole, mais il n'en devait pas être très éloigné. Quant au sanctuaire romain, dont nous croyons avoir retrouvé les vestiges au-dessus des tombeaux, il peut très bien avoir trouvé place dans les dépendances du temple primitif et sur l'emplacement de la nécropole, alors que celle-ci ne recevait plus de morts depuis deux ou trois siècles.

Détail curieux à signaler. Le quartier dans lequel nous avons découvert le monument épigraphique se rapportant aux deux déesses puniques et les pièces romaines concernant le culte de Cérès est le seul qui, jusqu'ici, ait fourni de ces lampes de forme grecque portant l'emblème triangulaire de Tanit. Notre collection en renferme aujourd'hui une longue série provenant de nos dernières fouilles (fig. 15). Nous en avons trouvé à l'entrée d'un puits tout un groupe dans lequel l'emblème de Tanit apparaît, non seulement comme marque accessoire, mais aussi comme sujet principal occupant le disque même de la lampe (fig. 17). Parmi ces lampes, plusieurs sont ornées d'une corbeille remplie de fruits, motifs à ajouter à tout ce que nos fouilles nous ont révélé concernant le culte de Cérès.

D'ailleurs, ces symboles peuvent aussi bien se rapporter aux déesses puniques qu'aux déesses romaines, car, pour ce qui est de Tanit et de Cérès, leur identité a été déjà nettement affirmée par MM. Clermont Ganneau, Toutain et Audollent. Tanit il est vrai, pourrait bien être Perséphone ou Proserpine, puisque notre grande inscription punique la distingue d'Astaroth. Mais ce sont toujours les Cérès, comme on les appelait.

Encore un mot avant de terminer cette note.

Ce fut au commencement du IV^e siècle avant notre ère que les Carthaginois, effrayés de leurs revers en Sicile, et les attribuant à la vengeance des déesses Déméter et Perséphone, parce que l'armée avait violé et ravagé leur temple à Syracuse, résolurent de les introduire dans leur panthéon. Ils leur élevèrent des statues, et, pour se rendre les déesses favorables, ils voulurent qu'elles fussent honorées par la pompe des rites et des sacrifices grecs. Aussi confièrent-ils le soin de leur culte à des prêtres grecs.

La panique qui préluda à l'établissement du culte de Cérès et de Proserpine à Carthage et l'influence qu'exercèrent les prêtres grecs sur les mœurs des Carthaginois me semblent expliquer

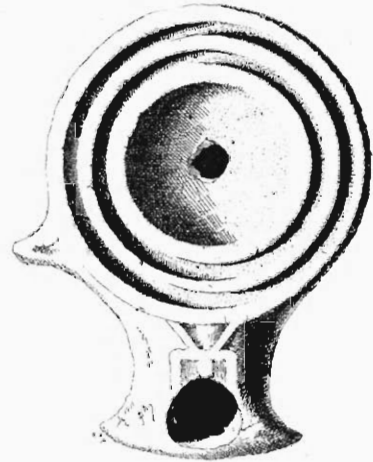


Fig. 16. — Lampe de forme grecque marquée du signe de Tanit.

et permettre de dater l'apparition inattendue de l'usage de brûler les morts et de renfermer leurs ossements calcinés et brisés dans des coffrets de pierre.

Cet usage remonterait donc au début du IV^e siècle avant notre ère, et cela concorde très



Fig. 17. — Lampe carthaginoise portant l'emblème de la déesse Tanit.

bien avec les constatations que j'ai eu l'occasion de faire dans les diverses nécropoles de Carthage que j'ai explorées.

C'est ainsi que la nécropole de Douimès, qui date approximativement de la fin du VII^e siècle

aux premières années du v^e, ne nous a fourni ou à peu près pas d'exemple de crémation sur plus de mille sépultures visitées, tandis que les puits et chambres funéraires creusés dans le massif

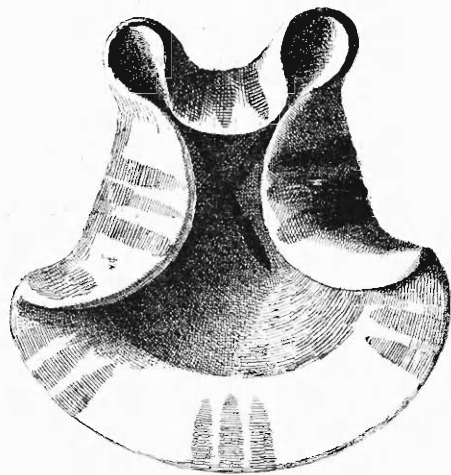


Fig. 18. — Lampe punique.
(Dessin du M^{rs} d'Auselme.)

rocheux où s'éleva, selon nous, à l'époque romaine, le *fanum* de Cérès, renferment presque tous des urnes à ossements calcinés. On en trouve parfois jusqu'à huit et même jusqu'à dix dans une même chambre. Au moment où j'écris ces lignes, nous en avons recueilli environ 400.

L'usage de la crémation semble bien s'être introduit tout d'un coup à Carthage, à l'époque

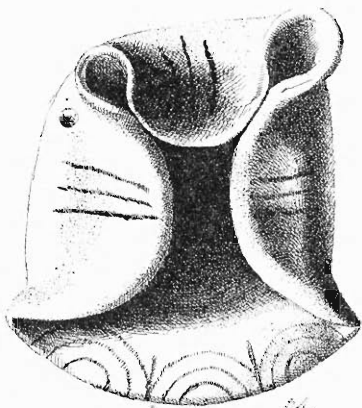


Fig. 19. — Lampe punique.

où les prêtres grecs, chargés du culte de Cérès et de Proserpine, exercèrent leur influence sur les mœurs et la religion des Carthaginois.

Le temps n'est plus où Dureau de la Malle et Beulé, ainsi que plusieurs savants à leur suite, se refusaient à croire que les Carthaginois eussent brûlé leurs morts.

Cette longue digression nous a entraînés loin de nos notes quotidiennes sur l'exploration des tombes de la nécropole. Il est temps de reprendre, pour ne plus le quitter avant la fin du mois, le journal de ces fouilles particulièrement intéressantes.

7 février. — En déblayant un puits presque parallèle au rivage, on reconnaît à 0^m,50 à peine de profondeur le sommet d'une tombe creusée dans la paroi. On y recueille une urne à queue, un vase à une anse et à fond plat, haut de 0^m,26, en terre grise, qui n'a rien de punique ni de grec dans la forme; un *unguentarium* de terre commune, une lampe grecque (fig. 20), du plâtre rose, une pointe de flèche plate, longue de 0^m,03, trois monnaies avec la tête de cheval, une dizaine de clous en fer et trois grands coutelas de même métal semblables à nos couteaux de cuisine, à

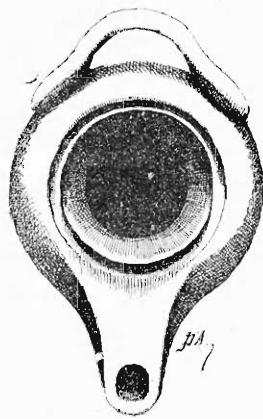


Fig. 20. — Lampe grecque.

lame large de 0^m,045 et longue de 0^m,24 sans compter l'appendice qui pénétrait dans le bois ou l'os du manche. Cet appendice, long de 0^m,04, était traversé par une cheville également de fer.

En atteignant le radier du puits, à l'entrée de la chambre primitive, on constate dans la paroi longitudinale une tombe longue de 1^m,90, large de 0^m,70 et haute de 0^m,80. On y trouve une lampe punique et sa patère, deux lampes grecques, une fiole commune et trois monnaies.

On pénètre ensuite dans la chambre funéraire par une entrée large de 0^m,44 et haute de près de 2 mètres. Cette hauteur considérable doit s'expliquer par ce fait que pour pratiquer la tombe latérale on a entaillé le radier même du puits. La chambre, creusée dans le roc vif, a 2^m,10 de longueur et 1^m,85 de largeur. A l'extrémité de la paroi, à gauche, presque sous le plafond, une excavation à peu près rectangulaire, longue de 0^m,90, haute de 0^m,55 et profonde seulement de 0^m,35, ne renfermait que des ossements calcinés.

La chambre a reçu plusieurs cadavres. On en retire :

Deux urnes à queue; une lampe punique et sa patère; une lampe grecque; six fioles communes dont une, de forme plus effilée, mesure 0^m,10 de hauteur. Une coupe à double oreillon et une tasse à deux anses. Toutes deux, en terre noire vernissée, sont brisées.

Du plâtre rose et un morceau d'enduit conservant des traces de couleur rouge (1);

Des monnaies;

Une vertèbre de poisson et une dent d'animal;

Trois petits cylindres en plomb ou en étain (haut., 0^m,04), terminés chacun par une tête de bélier munie d'un anneau de suspension; ce sont des étuis-talismans (fig. 21);

Et enfin trois anneaux d'or semblables à ceux



Fig. 21. — Étui talisman.

qui sont décrits dans le *Premier mois des fouilles*.

Dans ce caveau deux auges étaient séparées par une banquette de 0^m,60 de largeur. Chacune était profonde et large de 0^m,60. La hauteur de la chambre au-dessus de la banquette était un multiple de 0^m,60, soit 1^m,80.

9 février. — Au fond d'un puits à orifice perpendiculaire à la mer, on pénètre, à 11 mètres de profondeur, dans une chambre dont le sol est inférieur de 0^m,70. Elle est longue de 2^m,50, haute de 1^m,90 et large seulement de 0^m,70. Ce caveau a été creusé dans l'étroite paroi qui se trouve du côté de la mer. Un seul mort y reposait.

Près de la tête, on recueille plusieurs morceaux de bois. Ce ne sont pas des restes de cercueil. Deux morceaux ont la forme de rondins. Le plus gros a 0^m,20 de diamètre et conserve des traces de dorure. Les ustensiles en terre cuite étaient les mêmes que dans les tombeaux précédents.

On retire encore de cette tombe quatre grandes poignées de bronze, quinze monnaies, un cristal

(1) Cet enduit est du plâtre ayant servi à mastiquer les joints des planches des cercueils qui étaient peints en rouge.

de roche enfumé, trois grains de collier, trois petits anneaux en or massif, une sorte de lancette en fer, lame lancéolée, longue de 0^m,12, munie à son extrémité d'un appendice tranchant rappelant l'instrument moderne servant à saigner les chevaux; enfin un œnochoë de bronze (haut., 0^m,15). Les deux points d'attache de l'anse sont des têtes. L'attache supérieure est une tête imberbe, et l'attache inférieure une tête barbue de silène à oreilles saillantes, l'une dressée, l'autre pendante (fig. 22).

Le même jour, dans un second puits, on ren-

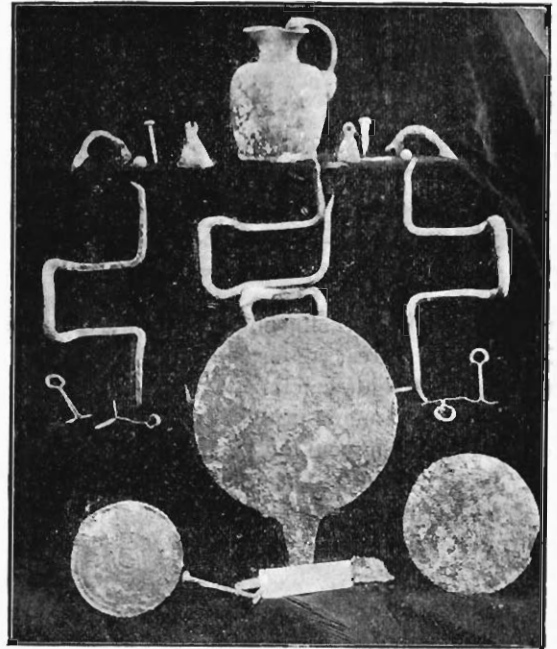


Fig. 22. — Poignées de cercueils, œnochoë et anses, plateau, miroirs, sonnettes, clous et charnières en bronze.

contre un tombeau d'enfant creusé dans une des parois longitudinales à 1^m,50 de l'orifice. Cette sépulture renferme un *unguentarium*, un bol à une anse et un vase-biberon orné de dessins.

Dans le même temps, mais sur un autre point de la nécropole, un autre vase-biberon découvert est également décoré de peintures : la panse est ornée de deux palmiers placés à droite et à gauche du bec.

Dans la paroi du puits, du côté de la mer, est creusé un caveau très dégradé dont le mobilier offre un intérêt tout particulier.

Avec quatre urnes à queue et une amphore grecque, peinte, mais malheureusement brisée, on recueille cinq lampes puniques dont deux ornées de traits en couleur, une élégante petite

lampe grecque noire, deux patères communes, les débris d'une patère grecque décorée de peintures, une petite tasse à double anse, quelques fioles communes, une petite marmite à anses verticales, un vase-biberon, une grande lame de fer, une autre grande lame de bronze (1) en forme de hachette (long., 0^m,205), un miroir de bronze

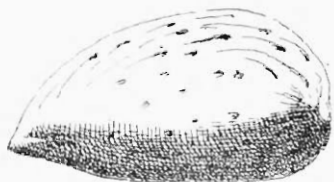


Fig. 23. — Amande (terre cuite).

de 0^m,14 de diamètre dont l'appendice est encore traversé par la tige de bronze longue de 0^m,034 qui le maintenait dans le manche, deux petites sonnettes, un anneau sigillaire en fer, deux autres plus petits en bronze, quelques grains de collier,



Fig. 24. — Objet de terre cuite trouvé dans une tombe.

des amulettes parmi lesquelles six *uræus*, une terre cuite façonnée en forme de demi-amande parfaitement imitée (fig. 23), une autre de forme bizarre, à base plate et à partie supérieure arrondie

(1) Au rapport de mes confrères du Tanganika, ces mes de bronze reproduisent la forme des rasoirs employés par les nègres dans toute la région qui s'étend depuis le lac Rukwa jusqu'à Ujiji. — Mgr Lechaptois, vicaire apostolique du Tanganika visitant dernièrement notre musée me signalait encore cette ressemblance.

et cannelée (long., 0^m,15) (fig. 24); on dirait que le potier a voulu représenter une sangsue ou encore certain lézard d'Afrique; enfin plusieurs monnaies, des têtes de clous de bronze dorées et une petite bague en or à chaton très usé.

A ce mobilier, déjà très varié, venaient s'ajouter encore quatre intéressantes terres cuites.

C'est d'abord une sorte d'applique. Longue de 0^m,115 et large de 0^m,07. Cette pièce a été



Fig. 25. — Ornement carthaginois en terre cuite.

obtenue à l'aide d'un moule. La face reproduit la palmette phénicienne se dédoublant et encadrant une sorte de croix, le tout formant un motif d'ornementation très caractéristique (fig. 25).

La seconde terre cuite est une figurine, haute



Fig. 26. — Figurine carthaginoise.

de 0^m,10, représentant une vieille femme décrépite, assise et tenant sur ses genoux un petit enfant. Cette statuette de couleur orange est creuse et à base ouverte, elle porte au revers un trou d'évent triangulaire (fig. 26).

La troisième est une figurine de déesse que nous connaissons déjà pour l'avoir trouvée plu-

sieurs fois à Carthage (1). On ne l'a pas encore rencontrée ailleurs, et c'est ce qui me fait soupçonner que ce pourrait bien être la représentation de Tanit (fig. 27).

La déesse est assise. Les bras ne sont pas visibles, cachés sans doute par le manteau qui se développe en forme de conque autour du buste et couvre les genoux sans descendre jusqu'aux pieds. Elle est coiffée d'une stéphané ornée dans le style de certaines figurines de Chypre et de la Cyrénaïque. Deux masses de cheveux couvrent les tempes. Le cou et la poitrine sont couverts de trois colliers (2). La figurine est creuse, à base

en rouge retombe sur la poitrine rebondie en une double et épaisse natte. La base du buste est cernée d'une bande rouge correspondant à l'orifice du vase dans les véritables canopes. Deux ailes, dont la moitié est peinte en bleu, couvrent les flancs du vase qui représente le corps et se rejoignent juste au milieu en avant et au bas de la figurine. Le sommet de l'espace triangulaire formé ainsi par les ailes est occupé par une sorte de plastron en forme de cœur dont la partie inférieure est arrondie. Nous avons déjà trouvé dans la nécropole punique de Douïmès des médaillons en or de cette forme. Ils étaient portés comme talismans. L'un d'eux, qui nous a conservé le texte le plus ancien de Carthage, offre une invocation à Pygmalion, le frère de Didon.

Il y a dans cette figurine un mélange où l'in-



Fig. 27. — Statuette de déesse carthaginoise (Tanit). Aux pieds, deux amulettes : uræus et épervier.

béante. Au revers, l'argile est percée d'un trou d'évent fusiforme.

Enfin la quatrième (fig. 28) a la forme d'une canope à tête de femme (haut., 0^m,145). La couleur de l'argile est rougeâtre. Dans cette curieuse statuette, les traits du visage paraissent n'avoir rien d'égyptien. Cependant la chevelure peinte

(1) Voir la *Nécropole punique de la colline de Saint-Louis*. Lyon, 1896, p. 82.

(2) On trouve encore de nos jours ce genre de parure porté par des femmes indigènes de certaines tribus de l'Algérie et de la Tunisie.



Fig. 28. — Figurine en forme de canope.

fluence égyptienne persiste d'une façon caractéristique.

Les quatre terres cuites que je viens de décrire conservent des traces d'un engobe blanc qui a reçu les teintes dont elles étaient coloriées.

11 février. — Puits dont l'orifice était caché à 3^m,50 sous le sol. Il mesure 2 mètres sur 0^m,65 d'ouverture. A 2^m,10 de profondeur, on trouve un petit caveau. Dans le puits même, on rencontre une amphore à anses tordues, renfermant des cendres et quelques ossements accompagnés de deux monnaies.

Dans le petit caveau, on constate que le corps du Carthaginois a été déposé dans un cercueil de bois recouvert d'une couche d'argile qui s'est moulée sur les planches et a conservé sa forme.

Le même jour, on recueille à la surface du

rocher un petit sarcophage rempli d'ossements calcinés.

Dans la paroi d'un puits déjà exploré, on aperçoit une pierre bien dressée encastrée dans le rocher. Je la fais enlever espérant qu'elle porterait peut-être une inscription. Mais cette pierre est un ossuaire, petit sarcophage de forme rectangulaire et très soignée. L'auge porte aux angles quatre tenons correspondant à autant de mortaises ou cavités pratiquées dans le couvercle. Ce coffret ne contenait que des os calcinés et brisés.

12 février. — Au fond d'un puits qui atteint 14^m,20 de profondeur dans le rocher, mesurant à l'orifice 2^m,25 sur 0^m,77, et au fond 2 mètres sur 0^m,73, s'ouvre un caveau dont l'entrée a 1 mètre de hauteur sur 0^m,63 de largeur. Le caveau n'a qu'un mètre de largeur. Il est pavé de quatre dalles qui doivent fermer une auge. Au-dessus et dans la terre qui a envahi tout le caveau, on recueille deux lampes puniques, une lampe grecque, un miroir de bronze à appendice, un objet de fer assez difficile à déterminer (ciseaux?) à cause de l'oxydation, et un fragment de vase à glaçure d'un blanc jaunâtre avec ornements rouges. Quelques spécimens de cette belle poterie ont déjà été rencontrés sur la colline de Saint-Louis.

Nous enlevons les dalles, et nous trouvons une auge complètement remplie de sable. Elle a un mètre de profondeur. Comme dans d'autres caveaux déjà ouverts, le cercueil a été noyé dans une sorte de mortier, simple sable mouillé qui en séchant s'est solidifié et a conservé sa forme. C'est dans cette alvéole aux parois fragiles et vieille cependant de plus de deux mille ans que reposaient les ossements du mort. Deux urnes à queue et une lampe punique étaient aussi enfermées dans ce léger mortier.

Il est facile de se rendre compte ici de la façon dont l'inhumation a été faite. Le corps a été déposé étendu sur le dos dans un cercueil de bois dont les planches n'avaient pas moins de 0^m,07 à 0^m,08 d'épaisseur. Près du bras droit ont été déposées treize monnaies de bronze. Le cercueil, long de 2^m,05, large et haut de 0^m,57, peint en rouge, a été placé dans l'auge qui est à fond plat. Dans l'espace libre autour de ce cercueil, on a introduit, du côté des pieds, trois urnes à queue, et, sur le flanc droit, une lampe punique et sa patère. Puis on a fait couler le mortier liquide jusqu'à ce que la bière fût recouverte d'une couche de 0^m,08 à 0^m,10. Au-dessus, le reste de l'auge a été rempli complètement de sable fin, puis on l'a fermée par les quatre dalles.

Le sable de cette tombe, tamisé, nous a donné

trois anneaux en argent doré, et une bague en cuivre doré très mince qui porte sur le chaton un ibis.

Dans ce puits d'une profondeur considérable, et au-dessus du caveau dont je viens de donner la description, sont étagées trois autres chambres funéraires qui ont été creusées postérieurement. Nous les explorons l'une après l'autre en remon-

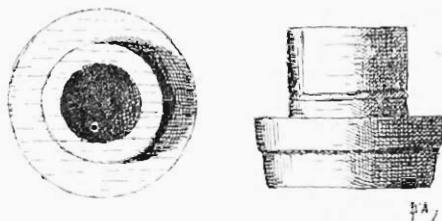


Fig. 29. — Virole en os.

tant le puits de bas en haut, opération qui est facilitée par les entailles pratiquées à droite et à gauche dans les parois du puits. Tous les puits de la nécropole sont munis de ces entailles permettant la descente et la montée.

La première chambre au-dessus du caveau primitif mesure 2^m,25 sur 1^m,60 et 1^m,30. A droite se voit une banquette large d'un mètre, et à gauche

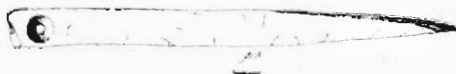


Fig. 30. — Aiguille carthaginoise en os.

une auge profonde de 0^m,60. Deux morts reposent dans ce tombeau, l'un dans l'auge, l'autre sur la banquette. Le mobilier funéraire ne présente rien de plus que dans les tombeaux précédents. On y recueille du soufre, une bague sigillaire en bronze et des monnaies.

La seconde, au-dessus de la précédente, renferme un coffret ou petit sarcophage rempli d'os-



Fig. 31. — Épinglé à cheveux.

sements calcinés, une urne à queue, des *unguentaria*, une lampe et une belle patère grecque à deux anses, malheureusement brisée, dont le fond intérieur porte un personnage peint en réserve. La terre du vase est rouge, et la couleur employée est d'un noir brillant. C'est la même couleur du reste que celle dont sont recouvertes les poteries fines trouvées dans ces tombeaux.

Il convient de signaler encore dans le mobilier

de cette sépulture une sorte de virole en os, une aiguille grossière de même matière et enfin une épingle à cheveux en bronze de forme particulière. Nous donnons une reproduction de ces trois objets (fig. 29, 30, 31).

Dans la dernière alvéole la plus proche de l'orifice du puits, outre les poteries de terre commune qui forment le mobilier ordinaire de chaque tombeau et n'y varient que par le nombre, se trouvèrent : une écuelle, deux tasses à double anse, une boîte cylindrique avec son couvercle en terre cuite vernissée noire, rappelant par la forme et le volume certains de nos encriers modernes à enveloppe de buis (haut., 0^m,058) (fig. 32); et enfin un tout petit vase de forme élégante avec anses (haut., 0^m,044); un gros grain de collier en pâte de verre et quelques amulettes, enfin dix-neuf monnaies dont une de grand diamètre.

Dans une tombe, voisine de ce puits, on trouve,

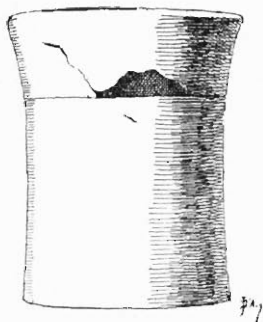


Fig. 32. — Capsella.

avec les vases ordinaires, une petite tasse noire à deux anses dont le fond intérieur est estampillé de quatre palmettes, une petite lampe grecque en terre noire, et trois monnaies portant au revers la tête de cheval.

14 février. — Un caveau ne nous donne qu'un objet en fer oxydé qui paraît être un strigile.

Un autre petit tombeau ne nous donne également, avec les restes du squelette, qu'un brûle-parfum.

Un troisième puits mesurant à l'orifice 2^m,10 sur 0^m,68 don ne accès à deux caveaux superposés.

Celui du fond, fermé par une dalle de tuf coquillier haute de 1^m,05, large de 0^m,60 et épaisse de 0^m,15, n'est pas plus large que le puits; et il ne mesure en hauteur que 1^m,05. Sa longueur est de 2^m,44.

Il est aux trois quarts rempli de terre sur laquelle on aperçoit deux urnes à queue qui semblent avoir été portées à la surface par une masse d'eau qui s'est introduite dans le tombeau et qui a laissé des traces sur les parois.

L'ouverture de ce tombeau est faite en présence de M. Bonnet-Labranche, architecte diocésain, auteur de la cathédrale de Tunis.

A l'entrée, on trouve un crâne de chien, et dans la terre on recueille :

Une lampe punique et sa patère;

Une coupe de terre noire à double anse;

Les débris d'une *anochoï* de bronze, dont l'anse présente à chaque extrémité une tête humaine;

Et des monnaies dont douze réunies en pelote. Les deux plus grandes (diam., 0,019) portent sur la face le palmier et sur le revers la tête de cheval. Les autres, parmi lesquelles sept ont un diamètre de 0^m,015 et trois de 0^m,008 seulement offrent la tête de Perséphone sur la face, et le cheval au galop sur le revers.

Le caveau supérieur, aux dimensions suivantes : 2^m,30 sur 0^m,60 et 1^m,65, renferme près de l'entrée un petit coffret de pierre contenant des os calcinés, et une amulette, sorte d'*urxus* ou d'œil d'Osiris.

Sont ensuite extraits du tombeau : trois vases-biberons, deux petites marmites à anses, trois assiettes en terre rouge peu épaisse et de forme soignée, l'une est munie d'un couvercle, et l'autre conserve des traces de séjour sur le feu; une petite marmite sans anse, à panse anguleuse et de forme semblable à celle que donneraient deux troncs de cône d'égales dimensions, soudés ensemble par leurs grandes bases; l'orifice est également en tronc de cône renversé. On en retire encore : deux *unguentaria*, un clou de fer, les débris d'un objet de plomb et quatre monnaies variant de diamètre entre 0^m,024 et 0^m,014. La plus grande porte au revers la tête de cheval. La plus petite est percée d'un trou pour permettre de la suspendre. Dans ce tombeau, nous constatons l'absence d'urnes à queue et de lampes.

16 février. — Puits régulièrement creusé.

A une certaine profondeur, la paroi forme une première saillie de 0^m,25 à 0^m,30, et un peu plus bas, une seconde de 0^m,10. Cette sorte de feuillure que nous avons déjà constatée dans plusieurs puits a peut-être été primitivement destinée à porter des dalles de fermeture, comme dans certains puits de la nécropole de Sidon (1). Nulle part cependant nous n'en avons trouvé en place sur ces feuillures.

Une grande pierre fermait l'entrée de la chambre. Celle-ci était occupée par trois squelettes étendus côte à côte. Le mort qui reposait à droite avait été placé par-dessus plusieurs vases. Deux crânes avaient été placés, à gauche, l'un à l'entrée, et

(1) G. PERROT, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, fig. 104, p. 137.

l'autre au fond, et, contre la même paroi, des ossements calcinés semblaient avoir été versés là sans aucun soin. La chambre était parsemée d'urnes à queue.

A droite, un petit sarcophage renfermant des ossements calcinés nous donne deux monnaies, avec globules au cheval galopant pour revers.

La chambre paraît avoir été revêtue d'un enduit qui a laissé des traces tout autour sur les parois jusqu'à 0^m,45 du plafond.

Avec le mobilier ordinaire, furent recueillis : un beau vase-biberon, une cruche ornée de

cercles en couleur, deux patères de terre noire, une petite tasse à deux anses, une *œnochoë* de bronze brisée, trois grosses têtes de clous en fer, un miroir en bronze minuscule, du soufre, des fragments d'œufs d'autruche peints, portant des traits d'un visage, enfin des amulettes et des monnaies.

Parmi celles-ci, trois ont d'un côté le palmier et de l'autre le cheval debout, la tête tournée en arrière, et une autre, petite, porte sur la face une tête qui ne me paraît pas être, comme sur les monnaies puniques ordinaires, celle de Perséphone.

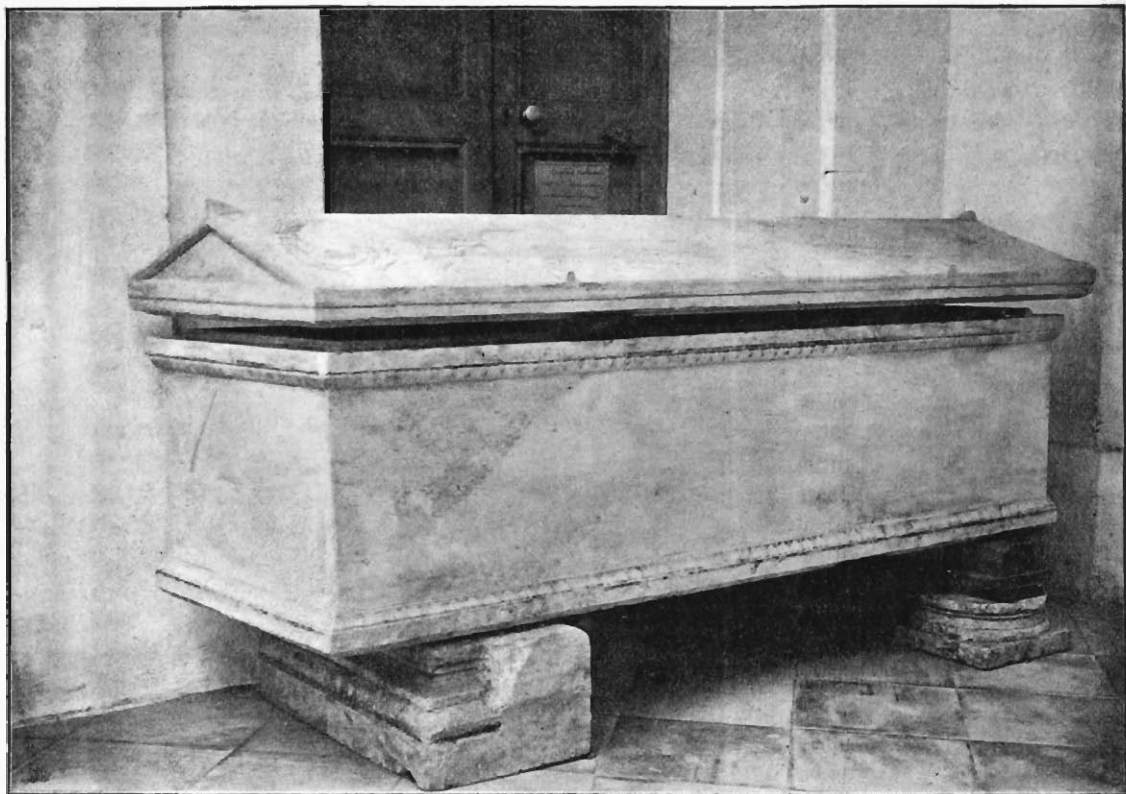


Fig. 33. — Sarcophage carthaginois en marbre blanc.

17 février. — Un tombeau nous donne, outre les diverses poteries ordinaires que je crois inutile de décrire ici par le détail, trois disques en plomb à léger rebord (diam., 0^m,055 et 0^m,07). C'étaient autrefois de petites patères à anses, lesquelles se sont brisées. Elles devaient être dorées, car on y reconnaît encore des traces d'or. Peut-être ces disques ont-ils fait partie de parures de femme.

17-18 février. — Au fond d'un puits dont l'ouverture est parallèle à la falaise, et à 9^m,90 de profondeur, un caveau nous réserve une agréable surprise. Fermé par une dalle haute de 1^m,05, large de 0^m,48 et épaisse seulement de 0^m,09, que

supportent quelques pierres informes, ce caveau renfermait un grand et très beau sarcophage de marbre blanc, qui n'était cependant accompagné que de poteries ordinaires (fig. 33).

Voici les dimensions de cette belle pièce, qui est très remarquable de ceux qui visitent le musée de Saint-Louis.

La cuve monolithique mesure 2^m,12 de longueur, 0^m,75 de largeur, et 0^m,55 de hauteur.

Le couvercle, également d'une seule pièce, déborde tout autour de la cuve. Il a 2^m,24 de longueur, 0^m,77 de largeur et 0^m,24 de hauteur.

Ces deux pièces réunies produisent un très bel

effet, à cause de la blancheur du marbre, l'habitété avec laquelle il a été travaillé et aussi à cause de sa parfaite conservation.

La cuve est rectangulaire et ornée en haut et en bas sur ses quatre faces verticales d'une moulure peinte de diverses couleurs. La moulure supérieure, fort simple d'ailleurs, porte une ligne d'oves en jaune doré alternées avec des dards de couleur noire. Cette série est comprise entre un filet bleu et une ligne d'ornements rouges.

La moulure inférieure se compose d'une ligne de rais de cœur également sur filet bleu.

Mais le sarcophage était à peine rendu au jour que cette dernière couleur, par l'action de l'air, disparut comme de la fumée. Les trois autres couleurs perdirent aussi de leur vivacité et tendirent à disparaître. On n'en voit plus aujourd'hui que des traces affaiblies.

Le couvercle, en dos d'âne, est orné d'acroteres au nombre de douze, symétriquement disposés aux angles et le long des deux grands côtés. A l'un des angles de ce couvercle on avait sans doute placé un objet en forme de disque ou de couronne. Son empreinte se reconnaît encore sur le



Fig. 34. — Ouverture d'un tombeau romain en présence d'un Père Carme et de deux Pères Blancs. A droite, urne funéraire en place dans la terre (1).

marbre. La présence de baguettes et de lamelles de plomb recueillies sur le couvercle indique peut-être qu'on avait placé semblable objet à chacun des quatre angles et qu'ils étaient reliés deux par deux.

Le soin avec lequel cette sépulture de marbre avait été travaillée annonçait, pensions-nous, un riche mobilier. N'allions-nous pas trouver quelque trésor comme Schliemann dans le tombeau d'Agamemnon (1)!

(1) C'est de même dans un sarcophage que fut inhumé le corps du grand Hannibaâl. Mais Carthage n'eut pas sa tombe; ce fut Libyssa, en Bithynie, où il mourut.

Dès que le couvercle fut suffisamment soulevé, on vit un squelette régulièrement étendu sur le dos, sans trace de cercueil de bois. Tout autour des ossements on apercevait la blancheur du marbre à travers une mince couche brunâtre de matière floconneuse, grasse et onctueuse au toucher, résidu des chairs et des linges dans lesquels ce Carthaginois avait été enseveli. Au contact de

(1) Cette scène de fouilles dans un cimetière romain a été reproduite ici pour faire le rapprochement entre l'urne funéraire romaine et un des vases carthaginois qui sera décrit plus loin.

l'air, ces restes exhalèrent (ce qui n'arrive pas ordinairement) une odeur pénible à supporter et qui faisait saliver. Une ligne noire passant un peu obliquement sur les fémurs dans toute la largeur du sarcophage, reste peut-être de la frange d'un vêtement, disparaissait au moindre contact des doigts. Les deux radius et plusieurs côtes, par leur teinte verdâtre, révélaient la présence de bronze. On ne voyait cependant à côté du mort aucun objet. Mais, en tamisant ce qui sortit de cette tombe, en dehors des ossements, on trouva du cinabre et treize monnaies de bronze au type du cheval galopant. Ce fut là tout le trésor que renfermait cette riche cuve funéraire (fig. 33).

Les ossements ont été soigneusement recueillis, et le squelette a pu être reconstitué dans une des vitrines du musée de Saint-Louis.

Ce Carthaginois était un vieillard, car le sternum est solidifié et les os du bassin sont soudés au sacrum. Ce devait être un homme très fort. Il est regrettable, qu'à défaut de bijoux, une inscription ne nous ait pas au moins révélé son nom et raconté ce qu'il fut.

Grâce au concours bienveillant de M. Bonnet-Labranche, architecte diocésain, ce lourd cercueil de marbre a pu être extrait de son étroit caveau, tiré hors du puits et transporté intact à Saint-Louis, où il a été placé à l'extrémité du cloître, près de l'entrée de la première salle du musée.

Sarcophage et squelette forment deux des pièces les plus intéressantes de nos collections de la période punique de Carthage.

21 février. — Une chambre à auge et banquette nous présente, au milieu des poteries ordinaires, deux vases qui méritent d'être signalés.

L'un est une amphore minuscule, en forme d'obus, à deux oreillons. Elle mesure en hauteur 0^m,26, et son diamètre est de 0^m,11.

L'autre a la forme d'une urne sans col (fig. 35). A son plus grand évasement, la paroi se replie horizontalement vers le centre pour se relever bientôt en rebord vertical haut de 0^m,01, autour duquel vient reposer le couvercle. Celui-ci, légèrement conique, est surmonté d'un petit appendice.

Deux oreilles prenaient naissance à la partie supérieure du vase, de chaque côté du couvercle, et s'élevaient verticalement. Elles sont brisées. Le pied est bas et simple. Ce vase mesure en hauteur, avec le couvercle, 0^m,17, et son plus grand diamètre est de 0^m,14.

La terre de ces vases est grossière, mais la forme du second est soignée et rappelle celle de certaines urnes grecques.

Cette forme s'est conservée à travers les âges

à l'époque romaine et jusqu'à l'époque chrétienne. Nous donnons ici la reproduction d'une urne de marbre blanc que nous avons pu faire photographier *in situ* dans le quartier des cimetières des *officiales* (fig. 34 et 36). Une autre à panse cannelée que nous avons exhumée des ruines de la grande basilique chrétienne de *Damous-el-Karita* a la panse godronnée (fig. 37). Je dois dire que le couvercle à godrons avec lequel elle a été reproduite n'a pas été trouvé en même temps ni au même endroit.

Nos deux urnes de marbre, comparées au vase sorti de la tombe carthaginoise, suffisent à montrer combien certaines formes se sont perpétuées et ont été copiées à toutes les époques.

Outre les deux poteries de forme particulière



Fig. 35. — Vase de terre cuite (Nécropole punique).

décrites ci-dessus, le tombeau renfermait des épingles de bronze, une rondelle et un petit disque de même métal, un opercule de turbo, des grains de collier et de nombreuses amulettes, parmi lesquelles des figurines microscopiques d'une finesse remarquable, des *uræus*, des éperriers, des représentations de Bès et une sorte de scarabée.

A cette date nous n'avions pas encore trouvé dans la nécropole que nous explorons un seul scarabée avec hiéroglyphe et nous ne devons en trouver que quatre ou cinq en tout dans la suite des fouilles, contrairement à ce qui nous était arrivé en explorant la nécropole de Douïmès, où nous en avons recueilli des centaines.

Le mobilier du tombeau était complète par une bague sigillaire en or, dont le chaton porte une coquille ou palmette, surmontée d'une tige à double feuille tombant à droite et à gauche. Au-dessous est une étoile.

La sépulture renfermait encore une monnaie, pièce au revers très fruste, mais dont la face offre cette particularité, qu'elle représente une tête de femme tournée à droite, alors que, généralement, sur les monnaies retirées jusqu'à ce jour de la nécropole, la tête de la déesse Perséphone est tournée à gauche. De plus, malgré l'état fruste du revers, ce qu'on y peut distinguer



Fig. 36. — Urne funéraire (cimetière romain).

paraît étrange et ne concorde pas avec les types qu'on rencontre d'ordinaire.

22 février. — Nous visitons une chambre à double auge, ayant reçu plusieurs corps. On en retire six urnes à queue, trois lampes puniques, avec leurs patères, un vase-biberon, un petit bol à panse anguleuse, des débris d'étoffe, une lame de couteau ou de hachette en fer, un disque de bronze ajouré à quatre rayons (diamètre 0,06) (fig. 38), quelques grains de collier, dont un en or, des amulettes et bon nombre de monnaies.

La plupart de ces objets sortirent de l'auge située à gauche. Quant aux monnaies, il y en avait des deux côtés.

La rondelle de bronze, découpée en forme de roue, nous a longtemps intrigués. Mais nous avons fini par reconnaître que ce disque était destiné à être placé sous une *anochœ* de même métal, pour empêcher l'adhérence du vase au plateau qui la portait.

Tels furent, du moins pour la période punique, — car, comme je l'ai dit plus haut, nous avons anticipé pour les découvertes de la période romaine, — tels furent les résultats obtenus par l'exploration méthodique de la nécropole voisine de Sainte-Monique, durant le mois de février.

APPENDICE

J'ai mentionné plus haut, dans l'inventaire du mobilier du second et si intéressant tombeau



Fig. 37. — Vase en marbre blanc trouvé dans les ruines d'une basilique chrétienne.

ouvert le 9 février, une lame de bronze, façonnée en forme de hachette (longueur 0^m,205). Cette pièce, d'un genre nouveau, mérite de fixer l'attention (fig. 39 et 40).

Lors de la découverte, cet objet était si oxydé, qu'on ne soupçonna pas qu'il portait des ciselures. Ce fut le marquis d'Anselme qui, avec une patience et une délicatesse à lui particulières, sut faire apparaître ce qu'on y avait gravé.

Cette lame est une des plus grandes que nous ayons trouvées dans nos tombes carthaginoises. Le double dessin que nous en donnons (face et revers) montre que l'appendice arrondi et effilé de la partie supérieure, ainsi que le petit anneau

qui se voit à la naissance de la lame proprement dite, représente un cou de cygne. Les ciselures tracées au point de jonction de la partie arrondie avec la partie plate figurent les ailes sur les deux faces de la lame, au-dessus du sujet qui y est représenté.

D'un côté, c'est un personnage tourné à droite, vêtu de la robe égyptienne plissée. Au-dessous, dans le segment d'arc qui termine l'objet et en formait le tranchant, se voit un taureau dont l'exécution révèle la main sûre d'un artiste grec.

L'autre côté de la lame offre une femme égale-

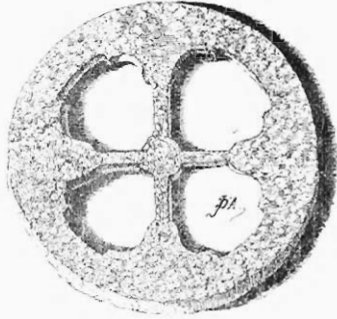


Fig. 38. — Disque en bronze.

ment de profil, mais tournée à gauche, vêtue aussi d'une tunique égyptienne. Elle élève ses mains dans l'attitude de l'adoration. Au-dessous et dans le même sens, a été gravé un sanglier de style grec.

C'est assurément le même artiste qui a exécuté ces ciselures de style différent, et nous avons là un exemple de l'habileté avec laquelle il savait manier son burin.

Jusqu'à présent on ignore quel fut l'usage de ces lames de bronze ciselées. Peut-être faut-il y voir des insignes. Un de mes confrères, qui a passé près de vingt ans dans l'Afrique centrale, est d'avis que ces objets, si bien soignés et

décorés, ont été des rasoirs dont la forme s'est conservée jusqu'à ce jour, et se voit chez les noirs du Tanganika et du Haut-Congo. Tout dernièrement encore M^{sr} Lechaptois, revenant de



Fig. 39. — lame de bronze ornée de gravures en trait.
1^e face

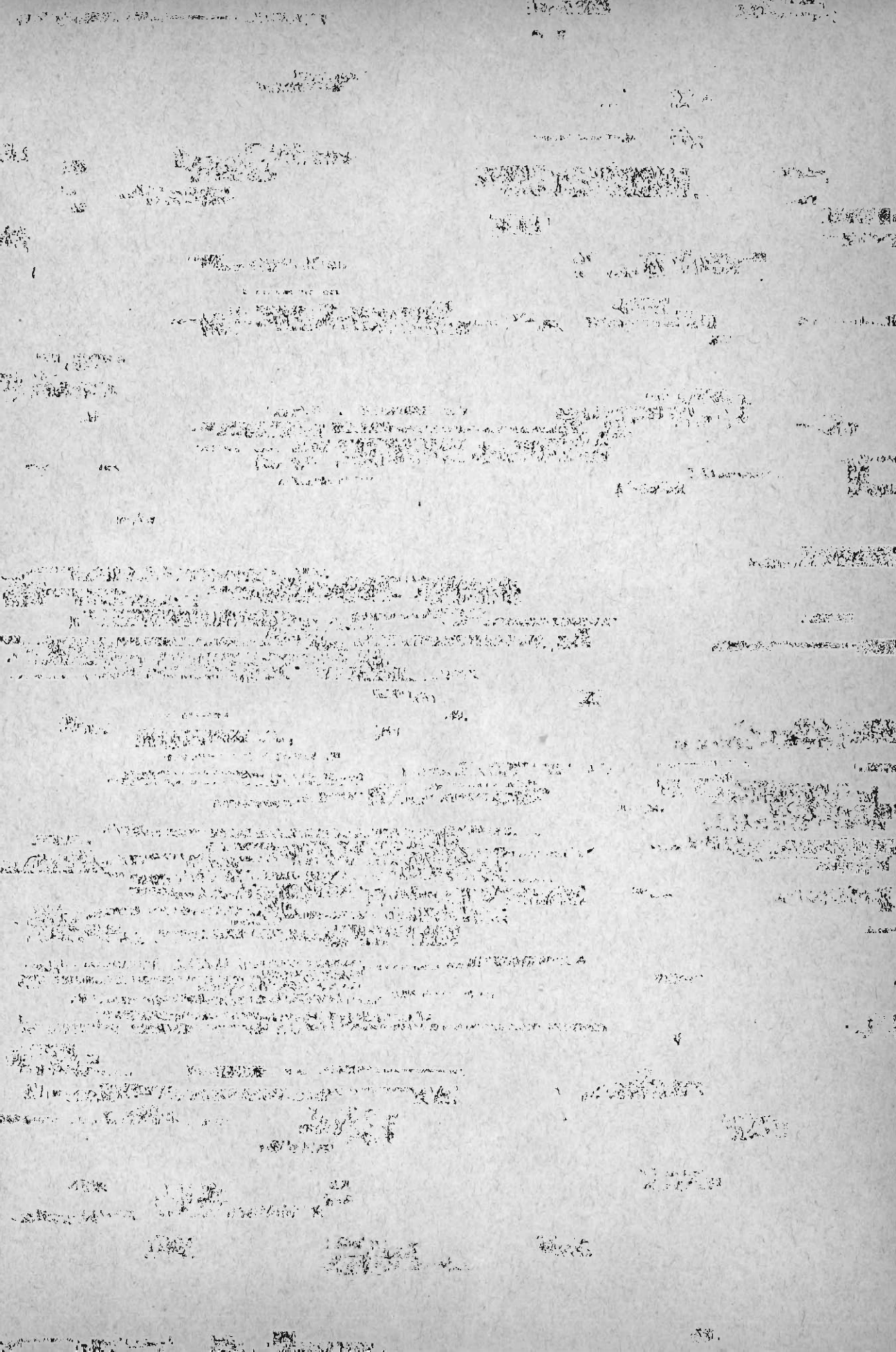


Fig. 40. — lame de bronze en forme de hachette ornée de ciselures. 2^e face.

ces missions lointaines m'exprimait le même sentiment (1).

(1) Cette attribution paraît définitivement déterminée par une de ces lamelles ornée de figures symboliques et portant une inscription punique dans laquelle, d'après M. Ph. Berger, se lit le titre de « barbier sacré ».





—————
IMPRIMERIE P. FERON-VRAU, 3 ET 5, RUE BAYARD, PARIS
—————